NE
NouvElles

Inscrivez-vous au concours *Chapeau, les filles !* jusqu'au 6 mars 2020

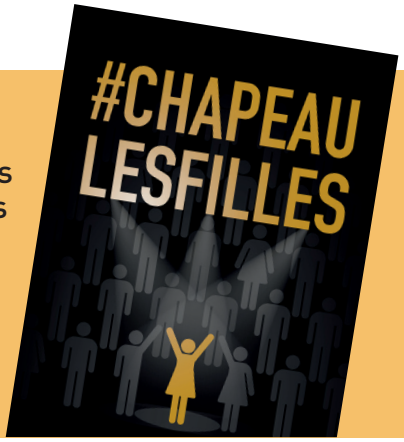

FTQ

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC EN CONDITION FÉMININE / Vol. 20, n°1 / Hiver 2020

Féministes de toutes nos forces

Le 8 mars 2020, la Journée internationale des droits des femmes mettra en lumière plusieurs luttes importantes pour le mouvement féministe. Malgré tout le chemin parcouru, il reste beaucoup de travail pour vivre dans une société plus juste et équitable.

Membre du Collectif 8 mars, la FTQ a contribué à l'élaboration du slogan qui alimentera les luttes féministes qui nous attendent. « *Féministes de toutes nos forces* » sera un cri de ralliement pour toutes les personnes qui s'indignent et désirent s'engager pour l'égalité et l'équité entre les sexes. Le visuel choisi illustre les mains et le geste de la victoire comme acte symbolique qui connecte nos luttes. Il se rapporte à la notion de partage, à une libération qui peut s'accomplir seulement de façon plurielle et collectivement.

L'affiche célèbre l'aspect international et intersectionnel de nos expériences en cette année d'actions de la Marche Mondiale des Femmes (MMF). La palette de couleurs vives amène également une ambiance de célébration. Pour faire écho au slogan, nous vous invitons à mettre les affiches dans vos milieux et à porter fièrement l'épinglette « Féministes de toutes nos forces » ! ■

La Marche Mondiale des Femmes

Le 8 mars prochain marquera aussi le lancement de la 5e édition de la Marche Mondiale des Femmes. En 2020, nous célébrerons les 20 ans de ce mouvement féministe international. Sous le slogan « *Nous résistons pour vivre, nous marchons pour transformer !* », des milliers de personnes d'ici et d'ailleurs marcheront notamment pour souligner la dégradation des facteurs à l'origine de la première marche, vingt ans plus tôt.

L'augmentation de la pauvreté et des violences contre les femmes nous rappelle cruellement que la partie n'est pas gagnée d'avance pour transformer le monde. Ce que nous voulons : des sociétés basées sur l'égalité, l'équité, la justice, la liberté, la paix et la solidarité. Pour y arriver, nous avons besoin de créer un rapport de force à la hauteur de la tâche. Dans cette perspective, nous vous invitons à surveiller le site Web de la FTQ et le Facebook de la Condition féminine FTQ pour participer à nos mobilisations dans le cadre du 8 mars. Réservez également le 17 octobre prochain pour participer à la version québécoise de la Marche Mondiale des Femmes qui se déroulera dans la ville de Terrebonne. ■

Cette année, le Collectif 8 mars se propose de vous acheminer une boîte à outils qui vous permettra de mobiliser vos membres. Vous avez reçu au début du mois de février un calendrier de mobilisation et différents outils qui, nous l'espérons, pourront faciliter la participation du plus grand nombre. Parce qu'ensemble nous sommes plus fortes, nous vous invitons chaleureusement à joindre le mouvement. Votre présence fera une réelle différence ! Tous les détails sont disponibles sur la page Web FTQ - Femmes.

Féminicide de Polytechnique, trente ans après

Le 6 décembre 2019 marquait un bien triste anniversaire. Trente ans plus tôt, le féminicide de Polytechnique laissait une profonde cicatrice dans la société québécoise. Ce jour-là, les vies de quatorze jeunes femmes ont été fauchées dans un attentat antiféministe sans précédent. Cette tuerie demeure la plus meurtrière de l'histoire récente du Québec. Cet évènement a jeté la lumière sur le problème de la violence à laquelle les femmes d'ici et d'ailleurs font face.

Chaque année, la FTQ participe aux douze jours d'action contre les violences faites aux femmes. Cette campagne de sensibilisation qui se tient du 25 novembre au 6 décembre vise à conscientiser la population et à demander des engagements concrets de la part des gouvernements, pour que la violence systémique cesse. Le 25 novembre, en plénière lors du 32e Congrès, la FTQ a pris un moment pour honorer la mémoire des victimes.

La FTQ a participé aux différentes commémorations, notamment la cérémonie au sommet du mont Royal où quatorze faisceaux lumineux ont été projetés en arc dans le ciel de la métropole. Un rayon lumineux pour chacune des victimes. En mémoire de ces jeunes femmes dont tous les rêves restaient à déployer.

Nous n'avons pas oublié. Nous n'oublierons jamais. Pour elles, ainsi que pour toutes celles qui sont victimes de violence en raison de leur genre, la FTQ demeure résolument engagée en faveur des droits des femmes et travaille sans relâche pour une société véritablement égalitaire. ■

Le Bureau de direction de la FTQ atteint la zone paritaire

Au sortir de son 32e Congrès, le nouveau Bureau de direction de la FTQ atteint pour la première fois de son histoire la zone paritaire hommes-femmes. Cette nouvelle est importante puisqu'il s'agit d'un pas de plus vers l'égalité. Dans une centrale qui milite pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, avoir une instance décisionnelle qui permet de mieux représenter la diversité des membres et de compenser la sous-représentation des femmes doit être célébré.

Aux trois postes de vice-présidentes réservés aux femmes s'ajoutent maintenant quatre dirigeantes de syndicats affiliés. Elles seront donc sept femmes à siéger, avec dix de leurs confrères autour de la table de la plus haute instance décisionnelle qui oriente les positions politiques de la Fédération. Ainsi, les femmes de la FTQ occupent maintenant 41 % des sièges du Bureau. Par cet état de fait, la FTQ contribue non seulement à une meilleure prise en compte des conditions de vie et des besoins des femmes, mais aussi à une concertation enrichie. L'atteinte de la zone paritaire permet surtout de constater que l'engagement et la lutte collective permettent de repousser les limites du plafond de verre. ■

Une équipe gagnante !

Lors du Congrès de la FTQ, les déléguées présentes au caucus des femmes ont renouvelé leur confiance en élisant les trois vice-présidentes sortantes. Louise Michaud (AIMTA), Joëlle Ravary (SCFP) et France Paradis (UNIFOR) continueront donc de les représenter au Bureau de direction pour les trois prochaines années. Par ailleurs, Suzy Beaudry (UES-800) a été choisie au poste de substitut. Elle n'entrera en fonction qu'en cas de vacance définitive à l'un des postes de vice-présidence représentant les femmes à la FTQ.

Félicitations à la nouvelle équipe ! ■

ERIC DEMERS

Dans l'ordre sur l'image de gauche à droite : Joëlle Ravary (SCFP), Suzy Beaudry - suppléante (UES-800), Louise Michaud (AIMTA) et France Paradis (UNIFOR).

Chapeau, les filles !

Le 13 janvier dernier marquait le lancement de l'édition 2020 du concours Chapeau, les filles! et de son volet Excelle Science.

Ce concours vise à mettre en lumière et à récompenser le parcours de femmes ayant choisi de se diriger vers l'exercice d'un métier traditionnellement masculin.

Pour avoir plus de détails, consulter la page Web FTQ - Femmes.

La période d'inscription est en vigueur jusqu'au 6 mars 2020. ■

Du changement au Service de la condition féminine et de l'équité salariale

Il y a eu du changement au cours de la dernière année au Service de la condition féminine et de l'équité salariale. Mathilde Caramagno a pris la relève de Nicole Leblanc en avril 2019 à titre d'adjointe administrative aux Services de la condition féminine et de l'équité salariale et de commis-comptable au Service de la comptabilité.

De gauche à droite Mathilde Caramagno, Jessica Olivier-Nault et Isabelle Renaud.

En juin 2019, Sylvie Lépine a pris une retraite bien méritée après 25 ans à militer pour les droits des femmes de la FTQ. En remplacement, Isabelle Renaud s'est jointe à l'équipe le 26 août dernier. Avant d'arriver à la FTQ, Isabelle Renaud était responsable de l'éducation à l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC-Québec). Conseillère syndicale durant plusieurs années, elle a participé à la syndicalisation et à la négociation des conventions collectives du secteur universitaire de son syndicat. De 2004 à 2014, elle a milité au Conseil régional FTQ Montréal métropolitain à titre de vice-présidente représentant les travailleurs et les travailleuses de Laval.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le trio renouvelé s'est mis à la tâche. De concert avec Jessica Olivier-Nault, elles travailleront au développement et à la mise en application des politiques de la centrale en matière d'accès à l'égalité, de condition féminine et d'équité salariale.

Merci Sylvie pour toute l'énergie et le temps que tu as consacré à l'avancement des nombreux dossiers, entre autres, l'accès à l'égalité, la place des femmes dans les structures syndicales, les femmes dans les emplois traditionnellement masculins, l'équité salariale, la conciliation travail-vie personnelle, les États généraux du féminisme et bien d'autres. Le soutien que tu as assuré auprès de la direction de la centrale, des syndicats affiliés, du comité des femmes de la FTQ et du groupe de travail FTQ en équité salariale ont fait une réelle différence. Merci, Sylvie, pour toutes ces années de débats, de luttes et pour ton dévouement envers les femmes! ■

Abonnement

NOM .....

SYNDICAT ..... SECTION LOCALE .....

ADRESSE ..... VILLE ..... CODE POSTAL.....

NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE .....

TÉLÉPHONE..... NOMBRE DE COPIES.....

Veuillez nous retourner cette fiche dûment remplie à l'adresse de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

Vous pouvez aussi vous abonner directement via le www.ftq.qc.ca

Faites-nous part de tout changement d'adresse!

Bulletin NouvElles en condition féminine – FTQ

Rédaction : Jessica Olivier-Nault et Isabelle Renaud
Graphisme : Anne Brissette.
Tirage : 6000 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec • ISSN 1195-8243

Impression : FTQ

Imprimé sur papier recyclé

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100 Montréal, Québec H2M 2W3
Téléphone : 514 383-8000 • 1 877 897-0057 • Télécopieur : 514 383-0502
Site Internet : ftq.qc.ca • www.facebook.com/laftq • www.facebook.com/ccf.ftq • twitter.com/FTQnouvelles

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.